

Agents de la voirie, Organisons nous, Rejoignez-nous !



Dans cette période d'incertitude qui s'ouvre à la SMO, nous vous proposons d'agir pour sécuriser l'évolution de vos droits, vos conditions de travail et vos missions.

Les enjeux et les préoccupations sont multiples :

- Temps de travail,
- Pouvoir d'achat,
- Précarité de l'emploi,
- Déroulement de carrière,
- Formations professionnelles,
- Santé et sécurité au travail,
- Moyens humain et matériel,
- Charge de travail,
- Organisation du travail,
- Etc. etc.

ET SI JE REJOIGNAIS LE COLLECTIF CGT ?

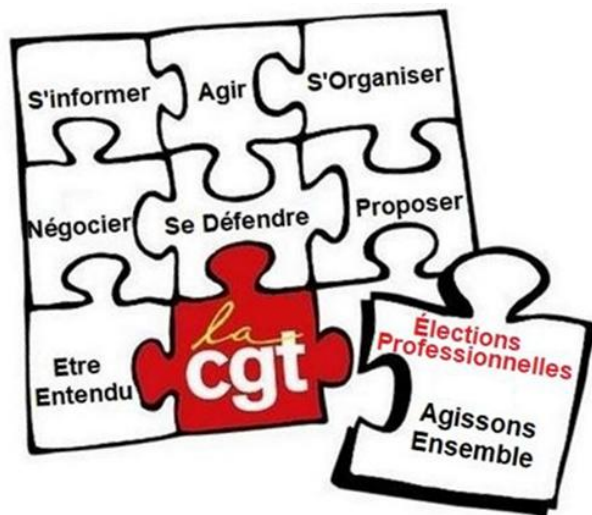
Par nos interventions syndicales, nous avons obtenu un engagement écrit de maintien des droits du personnel (cf. Lettre CGT Voirie novembre 2024).

Cependant, cet engagement est fragilisé par :

- le contexte national et départemental d'austérité,
- la période transitoire avant les élections professionnelles,
- les nombreuses incertitudes liées à la montée en charge des activités au sein du SMO Seine et Yvelines Voirie.

Aussi, il est crucial de nous organiser collectivement pour défendre nos droits, nos conditions de travail, nos missions

... Et conquérir de nouveaux droits !



C'est ce que nous vous proposons de faire en rejoignant **la CGT**.



Bulletin de contact et de syndicalisation :

Je souhaite : me syndiquer prendre contact participer à une formation « accueil »

Nom – Prénom :

Adresse personnelle :

Service :

Téléphone : Email :

Bulletin à retourner à : Syndicat CGT Hôtel du Département 2, place André Mignot 78000 Versailles. Mail : cgt@yvelines.fr, Tel 06.71.78.55.10.